Document d'informations clés – Belfius Invest Accelerator 06-2026

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Belfius Invest Accelerator 06-2026 est une assurance-vie liée à un fonds de placement interne (Branche 23). Il s'agit d'un produit de Belfius Assurances SA (numéro d'agrément 0037, siège : B-1210 Bruxelles, Avenue Galilée 5, tel : 02 286 76 11 ou www.belfius-insurance.be). Autorité de contrôle: FSMA. Ce document a été établi le 01/01/2018.

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Assurance-vie de la Branche 23 (sans capital ni rendement garanti) à durée déterminée dont le rendement est lié à un fonds de placement interne

Objectifs

Le produit d'assurance Belfius Invest Accelerator 06-2026 est destiné à la partie comfort du portefeuille de l'investisseur. La prime nette investie par le souscripteur dans Belfius Invest Accelerator 06-2026 sera investie dans le fonds de placement interne. Le fonds de placement internes est géré par Belfius Insurance SA. Le fonds de placement interne est libellé en EUR.

Le fonds de placement interne de **Belfius Invest Accelerator 06-2026** vise un double objectif : d'une part, le maintien du montant net investi à la date finale du contrat et, d'autre part, l'octroi d'une valeur ajoutée sur le montant net investi à la date finale mentionnée dans le contrat, en fonction des performances de l'indice sous-jacent: iStoxx Europe Demography 50 Price Index , sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant de l'obligation sus-visée.

- Le rendement de l'obligation est lié à l'évolution de cet indice. Le payout se compose à 200 % de la hausse de l'indice , sur le montant net investi à la date finale du contrat, avec un maximum de 140% (sauf en cas de faillite ou de défaut de l'émetteur et du garant de l'obligation sous-jacente).
- Gestionnaire du fonds sous-jacent : Belfius Financing Company SA, une filiale à 100 % de Belfius Banque SA
- Caractéristiques de l'obligation sous-jacente :
  - Durée de 8 ans, 1 mois et 1 jour
    - Période de souscription : 26/03/2018 – 30/04/2018
    - Date de début du contrat : 08/05/2018
    - Date finale du contrat : 09/06/2026
  - Devise : investissement en EUR
  - Souscription : minimum 1.000 EUR et ensuite, par tranche de 1.000 EUR
    - Objectif : maintien du montant net investi à la date d'échéance du contrat

La valeur du contrat est liée à l'évolution du fonds de placement interne BI Accelerator 06-2026 dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités par fonds de placement interne et de la valeur de chaque unité et n'est donc pas garantie. Le risque financier est entièrement supporté par le souscripteur.

Investisseurs de détail visés

Belfius Invest Accelerator 06-2026 s'adresse aux personnes physiques qui cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur sans rendement ni capital garanti. L'horizon de placement est de minimum 8 ans, 1 mois et 1 jour.

Assurance: avantages et coûts

Garantie en cas de vie : la valeur du contrat correspondant à la multiplication des unités acquises et leur valeur correspondante.
Garantie en cas de décès : la valeur du contrat au jour du décès correspondant à la multiplication des unités acquises et leur valeur correspondante au jour du décès

Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter «Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?».

Durée

Le contrat Belfius Invest Accelerator 06-2026 est conclu pour une durée déterminée de 8 ans, 1 mois et 1 jour

- Date de début du contrat : 08/05/2018
- Date de fin du contrat : 09/06/2026

Le contrat prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Assurances SA.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, ce qui est une classe de risque assez basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de de Belfius Assurances SA à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Les fonds de placement internes de la Branche 23 sont exposés à différents risques variant en fonction de l'objectif et de la politique d'investissement des fonds de placement internes et de leurs fonds sous-jacents. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et ainsi le rendement dépend de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Toute référence à la sécurité de ce produit s'entend sous réserve de ces risques.
Le rendement du contrat Belfius Invest Accelerator 06-2026 n'est pas garanti par Belfius Assurances SA.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénario's de performance

Investissement 10.000 **Prime d'assurance 10200**		**1 an**	**4 ans**	**8 ans 1 mois et 1 jour (Période de détention recommandée)**
Scénarios en cas de survie				
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction de coûts**	**€ 9.235**	**€ 9.190**	**€ 10.000**
	Rendement annuel moyen	**-7,65%**	**-2,09%**	**0,00%**
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**€ 9.834**	**€ 9.395**	**€ 10.000**
	Rendement annuel moyen	**-1,66%**	**-1,55%**	**0,00%**
Scénario intermédiare	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**€ 10.472**	**€ 10.716**	**€ 10.844**
	Rendement annuel moyen	**4,72%**	**1,74%**	**1,02%**
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir aprèsdéduction des coûts**	**€ 11.141**	**€ 12.272**	**€ 14.000**
	Rendement annuel moyen	**11,41%**	**5,25%**	**4,30%**
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	**Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts**	**€ 10.572**	**€ 10.816**	**€ 10.844**

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans 1 mois et 1 jour, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.
Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant l'échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Belfius Assurances SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.
Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les pénalités de sortie anticipée potentielles sont inclues. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de € 10.000 Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	€ 198 1,98%	€ 342 0,86%	€ 434 0,54%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	**Coûts d'entrée**	0,06%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut lez coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	**Coûts de transaction de portefeuille**	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,48%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Veuillez prendre conscience qu'il y a un impact sur le rendement en cas d'une sortie précoce.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans, 1 mois et 1 jour

Les frais ci-dessous sont appliqués si vous voulez racheter le contrat entièrement ou partiellement.

Frais de sortie

- 1 % sur le montant racheté.
- Les frais de sortie ne sont pas prélevés dans les cas suivants : en cas de décès de l'assuré ; En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée , veuillez consulter la rubrique 'Que va me coûter cet investissement '.
-

Rachat/reprise

Pour toute information complémentaire sur les modalités de rachat, le souscripteur peut consulter les conditions générales de Belfius Invest Accelerator 06-2026,disponibles sur le site web www.belfius.be ou dans son agence de Belfius Banque.

Comment puis-je formule une réclamation?

En cas de problèmes, vous pouvez adresser votre plainte en première instance à votre agence, à votre chargé de relations ou au service Gestion des Plaintes, boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à claim@belfius.be. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation Claims (RT15/14), boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à negotiationclaims@belfius.be. Si vous ne trouvez pas la solution auprès des contacts ci-dessus, vouspouvez vous adresser à l'ASBL Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à info@ombudsman.as.

Autres informations pertinentes

Pour toute information complémentaire (frais d'entrée, fiscalité, prime), veuillez consulter le document « Information précontractuelle complémentaire », les conditions générales disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site www.belfius.be.